

La classe de 2nde

Le tronc
commun

Au plus un
enseignement
optionnel
général

Au plus un
enseignement
optionnel
technologique

Le tronc commun de seconde

- Français 4h
- Histoire géographie 3h
- Langue vivante A et langue vivante B 5h30
- Sciences économiques et sociales 1h30
- Mathématiques 4h
- Physique chimie 3h
- Sciences et vie de la Terre 1,5h
- EPS 2h
- Enseignement moral et civique 18h annuelles
- Sciences numériques et technologie 1,5h
- Accompagnement personnalisé dont une aide à l'orientation selon les besoins

Les enseignements optionnels de 2^{nde}

Au maximum deux par élève

1 enseignement général
(3heures) qui se poursuit
en 1^{ère} et terminale

- Arts : théâtre ou cinéma-audiovisuel ou musique ou arts plastiques

1 enseignement technologique
(1heure 30)

- Sciences de l'ingénieur